

REGULARISATION d'une OPERATION COMPTABLE de l'EXERCICE 1950 (Opération d'ordre)

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 9 Février 1951

Mesdames,

Messieurs,

Une somme de 100 Francs existe au compte hors budget de l'exercice 1950, au titre de dépôt de garantie et n'a pas encore été remboursée.

Cette somme reprise depuis plusieurs années en excédent de recettes demeure sans emploi.

Il y a lieu de solder ce compte où une dépense sera constatée avec, en contre partie, une recette au budget de la Commune à l'article 71.

Cette opération ayant été exécutée avant le 31 Décembre je vous demande de bien vouloir l'approuver./.

Le Maire Adjoint délégué,
Signé: VALLON HOARAU.

La régularisation demandée est adoptée à l'unanimité.

Vu et soumis à l'approbation
de M. le Préfet
St Denis le 12/3/51
pr. Le Secrétaire Général
Le Chef de Division délégué
Signé: Gavarrin

Approuvé
St Denis le 14/3/51
pr. Le Préfet et par délégué
Le Secrétaire Général
Signé: Létour